



Le 7 septembre, on emmène avec nous, voisins, famille et amis !

Le ciel plombé d'un été empoisonné par le venin de la xénophobie déverse une boue noire sur les valeurs de notre république et ses principes constitutionnels. Les propos puants du chef de l'Etat et de ses sbires visent à attiser les peurs, les divisions et à détourner l'attention sur la purge sociale qu'ils concoctent. Mais la politique du pire doit trouver une riposte citoyenne. C'est ce que nous ferons le 4 septembre à l'invitation des syndicats, des partis et associations dans toute la France. La période estivale a été également revendicative. Les pétitions pour sauver nos retraites et notre pouvoir d'achat font office de cahiers de vacances pour préparer la rentrée.

Et cette rentrée pas comme les autres s'annonce avec de nombreux rendez-vous de luttes et un nouveau grand temps fort le 7 septembre. D'ici là, nos collectifs militants s'activent à le préparer au mieux pour lui donner toute la force et la puissance nécessaire afin de faire capoter les injustes réformes et gagner sur nos exigences revendicatives. Le pouvoir fût-il de droit divin peut aussi trouver sa fin. A nous de le démontrer en réussissant à convaincre des millions de salariés et de retraités à venir manifester le 7 septembre et après.

En bref...

Dépendance : les retraités taxés

Comme ils ont le toupet de vivre longtemps, que nombre d'entre eux sont dépendants et que cela coûte cher, eh bien les députés UMP ont imaginé un beau montage : taxer les retraités en leur faisant payer la perte d'autonomie. CSG aux non imposables et hausse de celle-ci aux imposables, contribution solidarité autonomie, assurance privée obligatoire dès 50 ans, recentrage de l'APA du GIR 1 au GIR 3 avec reprise sur succession... Fallait y penser ! Au royaume de l'argent roi, les coups bas sont légions.

Hôpitaux : silence on ferme !

« En dessous de 1500 personnes opérées dans l'année, le service fermera ». Cette politique du chiffre tient lieu comme argument pour condamner à la fermeture des services de chirurgie et de maternité. Pour le gouvernement, c'est ce qu'il appelle maîtriser les dépenses de soins. Heureusement, les mobilisations ont pour un temps stopper ce dépeçage de la santé publique.

Pétition retraite CGT : 620 000 signatures au 13 août, dont près de 56 000 pour la Fapt. On continue !

Pour les riches : vive la crise !

Selon le magazine Challenges, les 3 plus grosses fortunes de France pèsent ensemble 59 milliards d'Euros. Bernard Arnault patron du groupe de luxe LVMH arrive en tête avec 22,7 milliards d'€. Gérard Mulliez, groupe Auchan 19 milliards et Liliane Bettencourt héritière du groupe l'Oréal avec 17 milliards.

La fortune totale des 500 plus gros patrimoines français a augmenté de 25% en 1 an, passant de 194 à 241 milliards d'euros. Soit à peu près le montant de la masse des pensions versées aux 15 millions de retraités. Pour financer notre système de retraite et relever les pensions, on sait où trouver le grisbi !

Sans papiers : victoire et vigilance

Après 10 mois de grève et de piquets, 3 semaines d'occupation place de la Bastille, les sans papiers ont obtenu un accord avec le gouvernement le 18 juin dernier.

C'est une grande victoire mais l'heure est aussi à la vigilance car les obstacles administratifs minent encore le traitement des dossiers. Les premiers 550 dossiers ont été déposés à la préfecture de Paris le 3 août, la mobilisation ne doit pas faiblir face à la tentation préfectorale de demander toujours plus de pièces justificatives.

La SNCF doit revoir sa copie du plan Fret

C'est ce que demandent toutes les organisations syndicales et des ONG. Plusieurs manifestations ont eu lieu pour « mettre les marchandises sur les rails, c'est plus de wagons, moins de camions et moins de gaz à effet de serre ». Elles exigent une revalorisation tarifaire et sociale du mode routier et un moratoire « wagon isolé » du plan fret SNCF.

Retraite de parents de 3 enfants

Alors même qu'aucune loi n'est votée et au mépris de la forte mobilisation des postiers, la direction de La Poste a envoyé un courrier aux parents de 3 enfants les informant de la modification des conditions de départ en retraite à ce titre. La fédération CGT Fapt a vivement protesté contre le fait qu'un Directeur de La Poste présente comme acquis les conséquences éventuelles d'un projet de loi sur les retraites qui n'est pas encore voté ! Une raison de plus pour être dans l'action le 7 septembre.

**Vie nouvelle
m'informe
donc je m'abonne**
6 numéros par an
au prix de 14 €

Infos sociales...

La Poste s'occupe de ses retraités !!!

Le Spécial retraité n°5 nous le confirme, l'aide ménagère des retraités supprimée en juillet 2009 est remplacée par l'aide au maintien à domicile (AMD) depuis janvier 2010. Elle concerne les fonctionnaires retraités en situation de dépendance légère, aux ressources limitées. Ils doivent être âgés de plus de 65 ans, classés en GIR 5 sur la ligne de dépendance, et ne pas bénéficier de l'APA. De plus l'AMD sera versée à l'Enseigne de Service A La Personne sélectionnée par La Poste. C'est inacceptable, l'aide ménagère a été créée pour soulager les personnes dont les actes de la vie courante pesaient sur leur santé, ce n'est pas de la dépendance mais un moyen de préserver sa santé.

Dans ce même N°, la Poste vante les avantages des chèques vacances des retraités « goûter aux joies des vacances et voyages », pour ceux qui peuvent y prétendre!

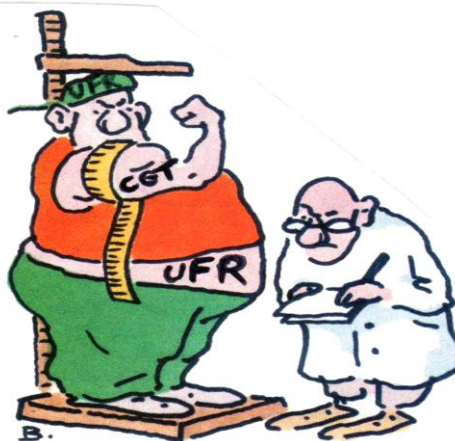
Ce qu'elle ne dit pas, c'est la galère pour constituer le dossier. Les retraités qui ont accès à internet peuvent encore s'en sortir, pour les autres c'est beaucoup plus difficile, nombreux sont ceux qui abandonnent. Ça coûte moins cher à La Poste! Ce n'est pas de discours de prestige dont nous avons besoin, mais d'un véritable social pour tous, actifs et retraités, avec des services de proximité.

Souscription fédérale 2010

Les carnets de souscription vont parvenir aux syndicats départementaux la dernière semaine d'août. Dès lors, des dispositions devront être prises pour que nos syndiqués aient les carnets à disposition pour les vendre. Rappelons que la souscription est une ressource financière importante pour nos syndicats et nos sections « retraités » ont pour habitude de prendre une part active dans la vente. Faisons en sorte que le cru 2010 soit meilleur que 2009 et les années antérieures !

Renforcement : cap sur les 100%

10 068 FNI 2010 réglés au 30 juin à Cogétise. Il en manque 1511 pour retrouver les forces de 2009. Sachant



que 7 syndicats n'ont encore rien réglés, les versements font apparaître un redressement par rapport aux premiers mois de l'année. Continuons sur cette dynamique avec des plans de travail partout pour réussir nos objectifs de renforcement et surtout de syndicalisation des retraités.

Sur l'agenda de la rentrée:

23 août : réunion de l'intersyndicale pour faire le point de la préparation de la journée nationale unitaire du 7 septembre.

23 août : conférence de l'HIS Fapt à Montreuil par Danièle LEDOUX sur « l'année 1940 : comment en est-on arrivé là ! »

26 août : réunion de rentrée des organisations de la CGT à Montreuil.

4 septembre : 50 organisations mobilisent contre la politique du pilori.

7 septembre : journée nationale de mobilisation unitaire pour une autre réforme des retraites.

29 septembre : euro manifestation à l'appel de la CES.

14 octobre : journée nationale d'action unitaire des retraités pour le pouvoir d'achat.

Je m'informe aussi sur :

Le site internet de l'UCR :

www.ucr.cgt.fr

Le site internet de l'UFR :

www.cgt-fapt.fr

International

Le 8 septembre pour un moratoire sur la Poste en Europe

A l'appel de UNI Europa Poste, ce jour là, un rassemblement sera organisé devant le parlement européen à Strasbourg pour exiger un moratoire sur l'application de la 3^{ème} directive postale européenne et ses conséquences sociales. La CGT Fapt contribuera à la réussite de cette initiative.

Etats-Unis : la poste américaine pousse ses clients vers le privé

La suppression d'une journée de distribution et la hausse du prix du timbre sont à l'ordre du jour. La poste américaine a déjà supprimé 200 000 emplois l'an passé. De nombreuses entreprises envisagent de faire appel à des prestataires privés. Les usagers et salariés vont en faire les frais.

Salah Hamouri : 1980 jours de détention

Pas un mot dans les médias, ce jeune franco palestinien de 26 ans a été « jugé » par un tribunal militaire au mépris du droit international. La loi israélienne l'a obligé à plaider coupable pour être sanctionné de la peine la moins élevée possible soit 7 ans de prison. Mais jamais une procédure policière ou de justice n'a apporté les preuves des faits qui lui sont reprochés. Salah doit être libéré !

Grèce : pas touche à notre poste !

Les employés grecs de la Banque Postale ont manifesté le 21 juillet contre la privatisation à venir de leur entreprise. Ce projet de démantèlement est inscrit dans le plan de « sauvetage » de l'Union Européenne et du FMI.

Le 29 septembre, toute l'Europe manifeste

L'appel à la mobilisation dans toute l'Europe lancé par la CES revêt un caractère particulier. Il vient après une série de mouvements sociaux dans de nombreux pays du continent contre des plans d'austérité et de régression sociale sans précédent. En France, la CGT appelle à faire de cette journée un nouveau temps fort d'expression revendicative.